

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit: Monokote Z-106 HY

FS numéro: 2695

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

GCP Applied Technologies  
62 Whittemore Avenue  
Cambridge, MA 02140 USA

GCP Canada, Inc.  
294 Clements Road W.  
Ajax, Ontario L1S 3C6 Canada

#### Service chargé des renseignements:

Environmental Health & Safety  
USA: +1-617-876-1400 (24 hours)  
+1-800-354-5414 (8AM - 5PM) Not functional within Massachusetts  
CAN: 1-905-683-8561 (24 hours)  
Email address: msds.gcp@gcpat.com

Numéro en cas d'urgence (transport): Chemtrec 1-800-424-9300 (heures 24)- États-Unis

## 2 Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut provoquer le cancer.  
Peut irriter les voies respiratoires.

### Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

#### Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07 GHS08

#### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Ciment  
quartz (SiO<sub>2</sub>)

#### Conseils de prudence

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Ne pas respirer les poussières.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

# Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.2

Révision: 18.10.2017

## Nom du produit: *Monokote Z-106 HY*

(suite de la page 1)

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Indications complémentaires:** Évitez de générer de la poussière.

**Principaux dangers:** Danger

### Autres dangers

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## 3 Composition/informations sur les composants

### Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

65997-15-1	Ciment	50-90%
14808-60-7	quartz (SiO <sub>2</sub> )	< 2,0%
7778-18-9	Sulfate de Calcium CASO <sub>4</sub> + 0.5H <sub>2</sub> O	10-20%
18450-29-9	Hexavalent Chromium	0-0,1%

## 4 Premiers secours

### Description des premiers secours

**Remarques générales:** Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Si peau irritation persiste, consulter un médecin.

Le ciment humide peut provoquer une irritation de la peau ou des brûlures.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

### Indications destinées au médecin:

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Provoque des brûlures.

(suite page 3)

CNGHS

# Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.2

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit:** *Monokote Z-106 HY*

(suite de la page 2)

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.  
**Autres indications:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Éviter la formation de poussière.

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Éviter le rejet dans l'environnement.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer tout produit renversé et le placer dans des récipients.  
Évitez la formation de poussière.  
Aspiration ou balayage humide peut être utilisé pour éviter la dispersion de poussière.  
Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

### Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

### MANIPULATION

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Risque de lésions oculaires graves.  
Éviter le contact avec la peau.  
Ne pas respirer les poussières.  
Équiper les mélangeurs de pare-poussière.  
Avant toute opération de soudage ou de découpe, éliminer la couche de Monokote qui recouvre les surfaces en acier susceptibles d'être exposées à une chaleur excessive.  
Danger de surfaces humides et glissantes.

**Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### STOCKAGE

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# Fiche de données de sécurité

## HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.0

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit: Monokote Z-106 HY**

(suite de la page 3)

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

#### Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

##### 14808-60-7 quartz (SiO<sub>2</sub>)

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,025 mg/m <sup>3</sup> ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,10* mg/m <sup>3</sup> *respirable fraction

#### Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration. Les employeurs doivent consulter les directives sur les limites d'exposition applicables dans leur province.

#### Contrôles de l'exposition

Minimiser la génération de poussière en suspension dans l'air. Utiliser des enceintes de traitement fermées, une ventilation par aspiration localisée ou d'autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites spécifiées. Si les opérations d'exploitation génèrent des poussières ou des brouillards, utiliser un moyen de ventilation pour que l'exposition aux particules en suspension dans l'air reste en dessous de la limite d'exposition en vigueur. Prendre des mesures organisationnelles, en isolant par exemple le personnel des zones poussiéreuses. Retirer et laver les vêtements souillés.

#### Équipement de protection individuel:

##### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Conserver à part les vêtements de protection.

##### Protection respiratoire:

Contrôlez l'exposition aux ingrédients à l'aide des paramètres de contrôle sur le lieu de travail (s'ils sont mentionnés plus haut). Si aucun ingrédient n'est mentionné, une protection respiratoire n'est généralement pas obligatoire.

Si les limites d'exposition sont énumérées et sont susceptibles d'être dépassées, utilisez un équipement de protection respiratoire homologué et un type de filtre convenant aux ingrédients énumérés (NIOSH, CEN, etc.).

##### Protection des mains:



Gants résistant aux solutions alcalines

Porter des gants imperméables et résistants au produit pour empêcher le contact avec la peau.

##### Matériau des gants

Les gants doivent être imperméables et résistants au produit. Les gants employés doivent être adaptés au risque à prévenir.

##### Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protection écran latéral.

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux pour prévenir les risques d'exposition causés par un éclaboussement. Porter des lunettes de protection bien ajustées si la concentration de vapeurs ou de brouillard est élevée.

# Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.2

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit: Monokote Z-106 HY**

(suite de la page 4)

## Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### INDICATIONS GÉNÉRALES

Aspect:

Forme:	Poudre
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH (~): Non applicable.

Changement d'état:-

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.  
Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.  
Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

#### LIMITES D'EXPLOSION

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Teneur maximale en composés organiques volatils (COV):	Non déterminé.

Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec:-  
l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

#### VISCOSITÉ

Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.

Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

**Réactivité** Stable à température ambiante.

**Stabilité chimique**

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Possibilité de réactions dangereuses** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

CNGHS

# Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.2

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit:** *Monokote Z-106 HY*

(suite de la page 5)

**Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Produits de décomposition dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Peut produire le dioxyde de Soufre.

**Indications complémentaires:**

Se reporter à la section 7 pour plus d'information sur la manipulation, le stockage et les conditions à éviter.

## 11 Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

**TOXICITÉ AIGUË**

**Effet primaire d'irritation:**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

**Indications toxicologiques complémentaires:**

Cimentes cimentitious jointoies et cimentes su causes tous les deux. Irritant et allergique Touches du dermite. De la peau prolongée touche Bidon aboutit des brûlures chimiques.

Le quartz peut provoquer silicosis, le cancer de poumon et d'autres maladies de poumon sur l'exposition prolongée.

**Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)** Peut provoquer des brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac.

## 12 Informations écologiques

### Toxicité

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### Comportement dans les compartiments de l'environnement:

**Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

**Indications générales:** Aucune pollution des eaux connue.

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets** Observer les règlements des autorités fédérales, provinciales et locales.

(suite page 7)

CNGHS

# Fiche de données de sécurité HPR 2015

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.2

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit:** *Monokote Z-106 HY*

(suite de la page 6)

**Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**EMBALLAGES NON NETTOYÉS**

**Recommandation:**

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Évacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b> DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b> DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b> DOT, IMDG, IATA Class	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage</b> DOT, IMDG, IATA	Non réglementé
<b>Dangers pour l'environnement:</b> Polluant Marin:	Non
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non réglementé
<b>Indications complémentaires de transport:</b>	Cette classification a été établie pour les envois par camion. La classification pour les envois par d'autres modes de transport devra être établie.
<b>DOT</b> Remarques :	Not Regulated.
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	Non réglementé

## 15 Informations relatives à la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Afin d'obtenir des informations pour l'identification des dangers consulter le chapitre 2.

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LIS)**

Tous les composants sont compris.

**Directive 2012/18/UE**

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

**Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**Fiche de données de sécurité  
HPR 2015**

Date d'impression : 18.10.2017

Numéro de version 1.0

Révision: 18.10.2017

**Nom du produit: *Monokote Z-106 HY***

(suite de la page 7)

**16 Autres informations**

Les données figurant dans ce document sont présentées conformément aux divers règlements sur l'environnement, la santé et la sécurité. Il incombe à l'utilisateur de ces données de se tenir à jour en ce qui concerne les risques posés par les substances chimiques, d'établir et de mettre à jour son propre programme et de respecter toutes les lois et tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables à la santé et à la sécurité au travail, au droit de savoir et à la protection de l'environnement.

CNGHS